

Seine-info

n° 27 - mai 2003



Association pour l'aménagement du Quartier Seine de Juvisy

L'ÉDITO du président

Quartier Seine, "ça va bouger" !

Chers amis, chers adhérents,

Nous vous l'avions annoncé lors de notre assemblée générale du 29 janvier 2003, l'aménagement de la ville se dessine et plus particulièrement celui de notre quartier qui devrait être profondément modifié dans les prochaines années.

Après avoir assisté à toutes les réunions organisées par la municipalité, il est temps pour nous de faire le point et de vous informer sur ces projets à long terme, mais surtout sur ce qui pourrait être réalisé à plus court terme.

Nous abordons dans ce journal trois points essentiels pour l'avenir de notre quartier seine :

- Un « *Plan d'aménagement et de développement durable* » (PADD), qui engage notre avenir pour les quinze ou vingt prochaines années ;
- un projet pour un « *pôle d'échanges* » entre la gare SNCF et les autres transports collectifs ;
- et même, un projet de tramway !

Toutes nos actions sont motivées par quelques priorités :

- la prise en compte d'un plan de circulation, en coopération avec les communes limitrophes,
- la construction de ponts supplémentaires sur la Seine,
- la sauvegarde de la rue Monttessuy, avec notamment une liaison nord/sud continue entre le *rond point Pasteur* et le pont Seine, via la voie nouvelle Condorcet et le pont SNCF.

Nous veillerons également à :

- ne pas aggraver l'enclavement du quartier par la suppression du pont SNCF actuel,
- limiter le nombre de logements envisagés sur *site monttessuy* et les friches industrielles des bords de Seine, en respectant scrupuleusement le *Plan de prévention des risques d'inondation*.

Enfin, nous nous expliquerons sur notre refus du projet de tramway et notre choix vers une autre forme de transport en commun, tel le « *trambus* », par exemple.

Il nous faudra dans les années à venir faire preuve de la plus grande vigilance. Face à tous ces plans et projets de toutes sortes, la tâche est difficile, mais très motivante ; c'est notre vie, notre avenir, notre qualité de vie, celle de nos enfants, qui sont en jeu.

À tous je vous demande de nous donner votre point de vue. Nous avons besoin de vous, Écrivez-nous à :
APAQS BP n° 3 , 91261 Juvisy-sur-Orge cedex.

Patrice Monceaux

La gare de Juvisy

« pôle multimodal » d'échanges entre transports collectifs

Objectifs et orientations du projet municipal

Selon la présentation faite lors de la réunion publique du 13 décembre 2002, ce projet doit s'insérer dans le programme plus large du Plan local d'urbanisme (PLU).

Il doit faciliter l'accès aux transports collectifs, améliorer l'offre de services, assurer de meilleures correspondances entre les gares routières et ferroviaires. En outre il préparerait le venue d'un tramway.

Ce projet est constitué des éléments suivants :

- La gare routière côté mairie accueillera aussi la gare routière Jean Danaux des bords de Seine (éventuellement la gare Condorcet).
- Un nouveau bâtiment voyageurs côté mairie,
- le prolongement du souterrain nord jusqu'à l'entrée côté mairie,
- Un nouveau pont SNCF au nord du pont actuel,
- l'installation du terminus du tramway côté mairie,
- une passerelle pour circulations douces à la place du pont SNCF actuel,
- le désenclavement partiel du quartier entrevoies par :
 - un passage souterrain entre la rue Monttessuy et le square du 19 mars 1962,
 - un passage vélos / piétons sous le pont SNCF, rue Pasteur.

Nos remarques

- Le projet d'aménagement présenté autour de la gare (pôle multimodal) est conditionné essentiellement par l'arrivée du tramway, ce qui est résolument repoussé par l'ensemble des associations de quartiers de Juvisy car inefficace, coûteux et porteur de trop de nuisances.

- La suppression de l'actuel pont SNCF isole encore plus le quartier Seine du centre ville.

- Le passage du tramway, notamment rue d'Estienne d'Orves, crée une barrière supplémentaire entre les secteurs nord et sud de la ville.

Nous ne pouvons donc pas accepter globalement le projet de pôle multimodal sous sa forme actuelle.

Nos propositions

Pont SNCF

Ce pont à rénover, doit rester ouvert à la circulation.

De ce fait, un nouveau pont SNCF au nord est inutile. Il n'était justifié que par l'implantation du tramway.

Gares SNCF

- Entrée Condorcet : c'est la gare principale, à aménager, avec accès principal à la zone sous contrôle SNCF, zone d'accueil, services SNCF, salle d'attente, centrale de sécurité, etc.

- Entrée côté mairie : sans changement, sinon quelques améliorations (toilettes publiques par exemple).

- Création en première urgence d'un passage public souterrain qui permettrait la jonction entre

les trois entrées actuelles de la gare et le hall d'accueil central, en accès libre, c'est à dire hors de la zone sous contrôle SNCF. Cela

- faciliterait les communications piétonnes entre les quartiers Seine, entrevoies et centre,
- contribuerait à désengorger le couloir SNCF actuel.

De ce fait, un passage souterrain entre le square du 19 mars 1962 et la rue Monttessuy serait une dépense inutile.

Gares routières

L'objectif final doit être une seule gare routière, à implanter sur une dalle au niveau du pont SNCF actuel, à l'aplomb de l'accès à la zone sous contrôle SNCF.

À court terme, pour des raisons de coût et de délais, nous pouvons imaginer

- le maintien de la gare routière côté mairie sans changement,
- le regroupement des gares routières Condorcet et Danaux sur le site Condorcet. Le passage public souterrain permettrait une liaison facile entre ces deux gares routières.

Desserte locale pour le quartier Seine

- Prolongement de une ou deux lignes de bus en provenance du plateau jusqu'aux rue Monttessuy et Châtillon.
- En variante, étude d'un service de navettes pour la desserte intra muros de Juvisy.

En conclusion, nous pensons que ces aménagements, certainement beaucoup moins onéreux que le projet présenté, devraient satisfaire les espoirs des Juvisiens et des usagers des transports collectifs.



LE TRAMWAY

Athis-Mons - Juvisy



Son cheminement, son coût

Selon les études menées sous l'égide du *Syndicat des transports d'Île de France* (STIF) parues en mars 2002, le cheminement du tramway serait ainsi prévu :

- Entre Athis et l'observatoire, dans l'axe de la RN7 : ceci implique qu'une partie du trafic routier se fasse en tranchée semi-couverte entre les carrefours Belle Étoile et Pyramide, soit environ 1,1 km ;
- Entre Observatoire et carrefour Piver / Flammarion : passage en tunnel sous le parc de la mairie ;
- Puis au niveau du sol, en diagonale, place du Maréchal Leclerc et rue d'Estienne d'Orves jusqu'à la gare SNCF. Ceci nécessite le détournement des véhicules particuliers.

Le coût de ce projet est estimé, base janvier 2000, à 157,8 millions d'euros, dont 33,5 pour le tunnel sous le parc de la mairie et 20,1 pour le matériel roulant.

Si nous actualisons ces coûts, d'une part base 2003 / 2004, d'autre part en tenant compte des travaux annexes, d'acquisition de terrains, d'imprévus, d'aléas souvent ignorés ou minorés en première étude, il paraît vraisemblable de les majorer de 25%.

Donc, coût total estimé du projet : 200 millions d'euros (un milliard trois cent millions de francs).

Nos remarques

Le nouveau contexte du projet en 2003

Les hypothèses prises en compte lors de l'étude initiale (1990 environ) ont fortement évolué. En effet, sans être exhaustif, des événements majeurs sont intervenus :

- évolution des pôles habitat - activités,
- transferts d'activités de Orly vers Roissy et impact de la disparition d'Air Lib,
- activités du MIN de Rungis en diminution,
- secteurs d'activités en dévelop-

pement à Rungis et plus tard à Vigneux, avec le Port fluvial (Port autonome de Paris).

Ce projet paraît donc obsolète et devrait laisser place à de nouvelles réflexions.

L'impact négatif pour Juvisy

Nous pouvons imaginer facilement :

- Engorgement de la RN7, de la rue Piver, de la place du Maréchal Leclerc.

- Suppression de la circulation locale rue d'Estienne d'Orves, hors bus et riverains. Ceci crée une barrière entre les secteurs nord et sud de la ville.

- Engorgement des quartiers situés entre les voies ferrées et les avenues du Général de Gaulle et du 18 Avril à Juvisy et Athis.

- Impact négatif sur les commerces de Juvisy par un déplacement des clients vers les grandes surfaces avoisinantes et le centre commercial de Belle Épine desservis par le tramway.

Nos conclusions et propositions

En conclusion, **avec toutes les autres associations de quartiers de Juvisy**, compte tenu que ce projet de tramway est onéreux, n'apporte rien aux Juvisiens, ne répond pas aux besoins les plus immédiats des pôles habitats / activités est-ouest, nous refusons résolument sa poursuite.

Nous proposons :

- l'optimisation de la ligne de bus 285,
- l'utilisation de matériel performant non polluant : bus au gaz naturel véhicule (GNV),
- l'étude d'une solution *trambus**,
- priorité donnée aux bus aux croisements névralgiques,
- réservation de couloirs propres.

Les économies réalisées devraient permettre le financement et la réalisation rapide du pont sur la Seine entre Juvisy et Villeneuve-Saint-Georges, ce qui améliorera évidemment les transits est-ouest.

* Le *trambus* est un système de transport urbain léger à propulsion électrique, en cours d'expérimentation à Évry, pouvant circuler sur voies banalisées.

La qualité de service serait équivalente à celle du tramway, pour un coût sensiblement égal à la moitié.

LE SITE MONTTESSUY

Nous avons déjà fait connaître notre accord de principe sur le projet (qui a été présenté salle des fêtes, au début de l'année), car il tient compte d'un grand nombre de remarques que la population avait formulées jusqu'à l'abandon du projet de ZAC en 1995.

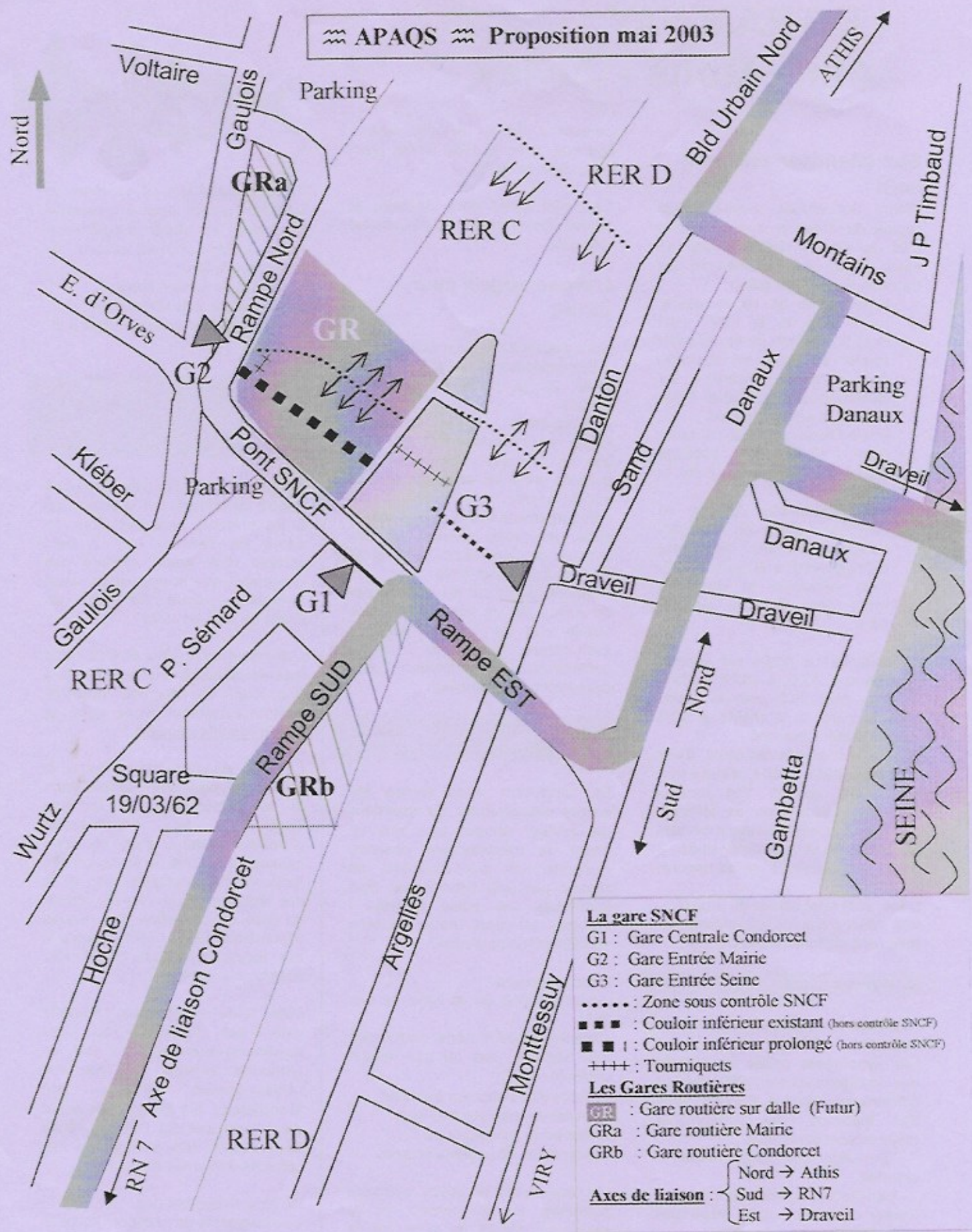
Cependant, le nombre de trois cents logements paraît encore excessif à beaucoup. Ce nombre, présenté comme « maximum », ne devra en aucun cas être dépassé.

La large ouverture sur la Seine, la création d'une liaison nouvelle entre la rue Monttessuy et le quai Gambetta, le cheminement piétonnier ménagé dans un vaste espace de verdure, la limitation des hauteurs d'immeubles le long de la rue Monttessuy, le respect absolu du plan de protection des risques d'inondation (PPRI) sont cependant des atouts importants qu'il faudra absolument préserver.

Mais toute implantation nouvelle crée des besoins (ou des nuisances) nouveaux. Il faut en particulier engager au plus vite l'aménagement de la **rue Monttessuy**, qui ne doit pas servir d'axe prioritaire au flux de transit des voitures vers la RN7 ou des camions détournés des quais !

De plus, le nombre des emplacements de parkings, limité à 360, est insuffisant pour espérer résorber les problèmes actuels de stationnement rue Monttessuy.

APAQS Proposition mai 2003



La gare SNCF

- G1 : Gare Centrale Condorcet
- G2 : Gare Entrée Mairie
- G3 : Gare Entrée Seine

- : Zone sous contrôle SNCF
- ■ ■ : Couloir inférieur existant (hors contrôle SNCF)
- ■ | : Couloir inférieur prolongé (hors contrôle SNCF)
- +++ : Tourniquets

Les Gares Routières

- GR : Gare routière sur dalle (Futur)
- GRa : Gare routière Mairie
- GRb : Gare routière Condorcet

- Axes de liaison :**
- Nord → Athis
 - Sud → RN7
 - Est → Draveil

Un plan « d'aménagement et de développement durable » pour Juvisy

Lors d'une réunion publique le 11 mars 2003, une information a été donnée sur le *Projet d'aménagement et de développement durable de Juvisy*.

Ce projet d'aménagement (PADD) est un des éléments du *Plan local d'urbanisme (PLU)* dans lequel la commune expose ses projets pour la ville de demain : vision à 15 ou 20 ans.

En préalable, lors du conseil municipal du 17 décembre 2001, le maire exposait les objectifs à privilégier : maîtriser l'évolution démographique, résorber les friches, créer des espaces publics et des équipements publics de proximité, favoriser un habitat diversifié ainsi que le développement économique et les liaisons interquartiers.

Les grandes orientations proposées dans le cadre de ce projet peuvent, pour les quartiers Seine et entrevoies, se résumer ainsi :

• Quartier entrevoies

- Renouvellement urbain indispensable (avec conservation du bâti ancien de qualité) et ouverture de la *voie Condorcet* entre le centre Hoche et le square du 19 mars 1962.

- Élargissement pour les piétons du passage sous le pont SNCF, rue Pasteur.

• Quartier Seine

- Requalification des *friches industrielles* (activités économiques et logements),
- création d'un *boulevard urbain vers Athis*, à partir de la sortie du pont Seine.
- respect du Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI),
- réalisation d'un '*Site Montessuy*' largement ouvert sur la Seine,
- restructuration de la rue Montessuy.

Nos remarques

- En premier lieu, nous nous étonnons qu'une telle étude soit menée sans concertation avec les communes limitrophes, en particulier en ce qui concerne les *circulations*.

- La maîtrise de l'évolution démographique doit être une obligation : donc, **limiter la densité des constructions nouvelles** et éviter toute inflation de *maisons de ville* le long des voies existantes.

- Nécessité absolue de définir un **plan de circulation**.

- Le seul *boulevard urbain* évoqué, vers Athis, ne suffit pas à maîtriser le flux de transit du

quartier Seine. Les trois axes importants de circulation mentionnés sur le plan général d'orientation : rue Gabriel Péri, RN7, rue Montessuy, ne suffisent pas à résoudre les problèmes d'engorgement de Juvisy.

Nos propositions

Nous avons fait part sur le registre mis à la disposition des Juvisiens, d'un ensemble de principes d'aménagement que nous pouvons résumer ainsi, en particulier en ce qui concerne la circulation quartier Seine :

1- Création obligatoire de ponts sur la Seine :

• *au nord*, entre Juvisy et Villeneuve-Saint-Georges, pour créer les liaisons indispensables entre :

- le MIN de Rungis - la zone SILIC - Orly,

- le Val d'Yerres - Montgeron - Draveil ...,

- le futur port fluvial de Vigneux (Port autonome de Paris).

• *au sud*, entre Juvisy et Ris-Orangis, pour assurer :

- la liaison entre la RN7 et la rive droite de la Seine,

- l'absorption du trafic des poids lourds hors gabarit (plus de 3,40 m) bloqués à Ris-Orangis par le passage souterrain, suite à la suppression du passage à niveau SNCF.

2- Création du 'boulevard urbain' nord

Celui-ci, commençant à la sortie du pont Seine, doit impérativement être prolongé sur Athis, afin de favoriser une liaison directe avec Orly ; l'étude devrait se faire dans le cadre de la Communauté de communes 'Les portes de l'Essonne' (CCPE).

.../...

3- Aménagement d'un axe de liaison Condorcet sud

Entre le rond point (ZAC Pasteur) et la rue Condorcet prolongée jusqu'à la rampe SNCF (afin d'assurer une continuité avec les rues Monttessuy et Jean Danaux et le pont Seine).

Ceci, avec le boulevard urbain nord, devrait permettre à court terme la gestion du flux de transit RN 7 - Orly - rive droite Seine. Il devrait en outre contribuer à respecter une **circulation raisonnable** rue Monttessuy.

4- Maintien et rénovation du pont SNCF (au niveau de la gare).

5- Liaisons avec le quartier Centre

- Création d'un passage souterrain public (accès libre et sécurisé) entre les sorties Draveil et Mairie.

- Création d'un passage piétons / vélos, sous le pont SNCF de la rue Pasteur et celui de la rue Châtillon.

6- Les autres créations évoquées : aménagement du site Monttessuy, friches Bords de Seine, etc., devront

- limiter le nombre de logements nouveaux afin de ne pas surdensifier le quartier,
- respecter strictement le Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI), notamment la bande non constructible de quarante mètres à partir des berges, en particulier en ce qui concerne le site Monttessuy et les aménagements futurs des Bords de Seine, rue Danaux.

7- Circulations 'douces' :

Aménagement des bords de Seine en coordination avec Athis et Viry-Châtillon.

*Entouré de myriades d'éclairs d'argent
Ces mille sardines de lumières qui ondulent au fil de l'eau
Que réfléchit notre bonne Seine*

Denis Dubray

8- Activités économiques

Nous préconisons de favoriser le développement des commerces et activités de proximité, rue de Draveil et rue Monttessuy.

Un regroupement des stationnements longue durée sécurisés sur le site Jean Danaux pourrait favoriser la clientèle potentielle.

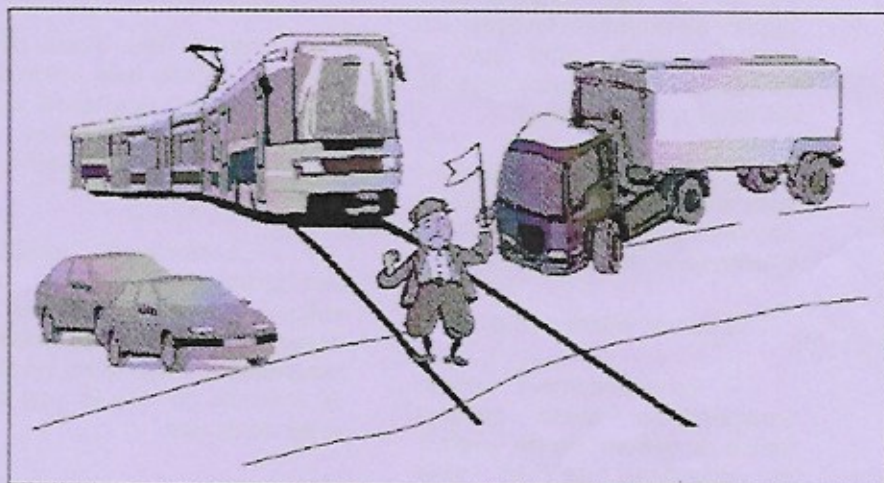
Nos conclusions

- Le plan d'orientation ne doit pas s'articuler autour de l'insertion du tramway dans la ville. Celui-ci n'apportera rien aux Juvisiens, sinon des problèmes inextricables, en particulier quant à la circulation et l'accès aux commerces.

- Dans sa présentation actuelle, ce plan d'aménagement ne paraît être qu'un catalogue d'actions éventuelles pour les vingt ans à venir, à la limite

parfois de vœux pieux : il n'y a en effet aucune amorce de calendrier pour les réalisations, en particulier pour les plus urgentes et les plus faciles.

Bien des hypothèses peuvent encore changer dans les années à venir. Pour être efficace, un tel plan nécessite une réactualisation à périodes fixes (par exemple tous les trois ou quatre ans).



BULLETIN D'ADHÉSION 2003 à l'APAQS

M., Mme., Mlle. Nom : Prénoms :

Adresse : n°..... Escalier ou bâtiment : Rue :

Désire(nt) adhérer (réadhérer) à l'APAQS pour l'année 2003.

Je joins un chèque de 8 Euros (ou 13 Euros pour deux adhésions dans le même foyer) à l'ordre de :

APAQS BP3 91261 JUVISY CEDEX